

Nouvelles fédérales

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 219-220

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Nouvelles fédérales



BIENTÔT DES AVOCATS POUR LES ANIMAUX

INITIATIVES, RÉFÉRENDUMS

● Les 150 000 signatures récoltées pour l'initiative de la Protection suisse des animaux (PSA), qui réclame un avocat pour les bêtes dans chaque canton, ont été déposées à Berne. En déposant cette initiative, la PSA espère que les mauvais traitements infligés à des animaux ne puissent plus être considérés comme des « futilités ». Zurich connaît déjà un avocat dédié à la cause animale.

● La récolte des 100 000 signatures nécessaires à l'appui de l'initiative populaire de l'UDC « pour le renvoi des étrangers criminels » et de celle des organisations de la protection de la nature dite « Initiative pour le paysage » se terminera le 10 janvier prochain. L'initiative de l'UDC prévoit que les étrangers seront privés de leur titre de séjour s'ils ont été condamnés pour certains délits, comme le meurtre ou le trafic de drogue. Le comité « Pour le paysage » est composé de parlementaires du PS, des Verts, du PDC et du Parti évangélique. Les initiants demandent une protection des terres cultivables et la séparation du terrain constructible et non constructible au niveau de l'affectation.

● La gauche a déposé son référendum contre la réforme de l'imposition des entreprises. Celle-ci prévoit que les actionnaires ayant une participation d'au moins 10 % dans une société ne soient plus taxés que sur 60 % de leur fortune personnelle et 50 % de la fortune commerciale.

● Le syndicat Travail Suisse lance une initiative pour lutter notamment contre le burn-out et compenser la hausse de la productivité. Pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, il préconise six semaines de vacances pour tous. La récolte des signatures devrait débuter au début de l'année prochaine. Le patronat s'y oppose. Du côté des initiants, on fait remarquer qu'entre 1991 et 2004, la productivité du travail a augmenté de 14,9 %, alors que les salaires n'ont augmenté dans le même temps que de 4,3 %. D'autre part, en comparaison avec les pays voisins, les Suisses ont droit à moins de vacances, soulignent-ils.

● Le Conseil fédéral va présenter une demande de crédit en 2010 afin d'assurer le remplacement des 54 avions de combat Tiger F-5 de l'armée suisse d'ici 2015. L'acquisition de nouveaux avions de combat va se heurter à une vive opposition. Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) annonce d'ores et déjà le lancement d'une initiative contre cette dépense « inutile et exagérée : avec un coût par avion de plus de 100 millions de francs, ces achats reviendront à près de 4 milliards ». En 1993, une première initiative du GSSA contre les FA-18 avait été repoussée par 57,2 % des voix.



4 MILLIARDS DE CHF D'ICI 2015

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

● Deux Turcs appréhendés pour avoir contrevenu à la norme pénale contre le racisme ont été remis en liberté le même jour. Les deux hommes, qui nient le génocide arménien, se sont exprimés à Winterthour lors d'une conférence publique à laquelle aurait dû participer le politicien turc Dogu Perinçek. Ce dernier qui a été condamné par la justice suisse pour négationnisme, n'a pas obtenu de visa.

INTÉRIEUR

● La Confédération envisage d'interdire la vente d'alcool dans les magasins, les gares, les stations-service et sur la rue de 21 h à 7 h. C'est l'une des 34 mesures examinées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce projet doit être soumis prochainement au Conseil fédéral.

● Les mesures prises par la Confédération pour faire baisser le prix des médicaments ont permis des économies de 365 millions de francs en 2006, selon Monsieur Prix. Le paquet comprenait deux mesures : une hausse à 20 % de la quote-part des patients pour les médicaments originaux et un accord avec l'industrie pharmaceutique. Malgré cela, la facture globale de la santé continue d'augmenter.

TRANSPORTS, COMMUNICATION

● En dépit des critiques du préposé fédéral à la protection des données, Hanspeter Thür, les CFF maintiennent les tests de dépistage de la consommation de drogue ou d'alcool au sein de leur personnel. Tous les candidats appelés à exercer des fonctions en lien avec la sécurité – mécaniciens de locomotive, personnel d'accompagnement des trains et personnel de la manœuvre – devront se soumettre à des « tests anti-drogue ». Hanspeter Thür peut cependant s'il le souhaite, porter l'affaire devant le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

● Les CFF investiront 626 millions de francs jusqu'en 2016 pour entretenir leurs tunnels. La moitié de la somme est destinée à l'agrandissement de 35 ouvrages pour les convois à double étage. La capacité de transport des voyageurs sera ainsi améliorée sur quatre liaisons, à savoir Lausanne-Brigue, Bâle-Delémont-Bienne, Zoug-Goldau, ainsi que sur les accès au nouveau tunnel de base du Gothard. 28,5 millions serviront à moderniser le Simplon.

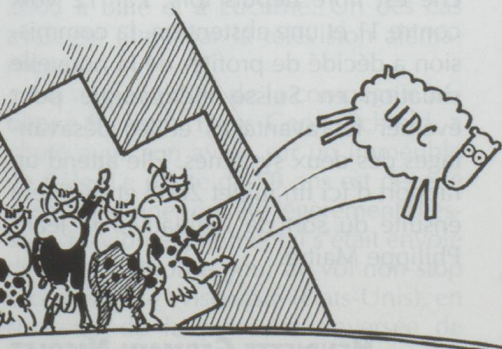
● Les tarifs de la téléphonie mobile en Suisse restent très élevés en comparaison internationale malgré l'élévation du nombre d'opérateurs sur le marché. Concernant la téléphonie fixe, la Suisse

est en revanche nettement plus concurrentielle. Telles sont les conclusions d'une étude de l'Office fédéral de la communication (OFCOM). Avec 15,05 centimes d'euros par minute, le tarif suisse en téléphonie mobile était l'an dernier de 32 % plus élevé que la moyenne européenne. Quant aux abonnements, les prix s'étagent pour les utilisateurs moyens entre environ 7 euros au Danemark et plus de 45 euros en Suisse, soit un rapport de 1 à 6 environ. Les pays nordiques, avec 15 euros environ par mois, sont clairement les moins chers. Quant à la part de marché détenue par l'ancien opérateur de monopole Swisscom, elle est avec près de 63 % très élevée en comparaison de la moyenne européenne de 39 %.

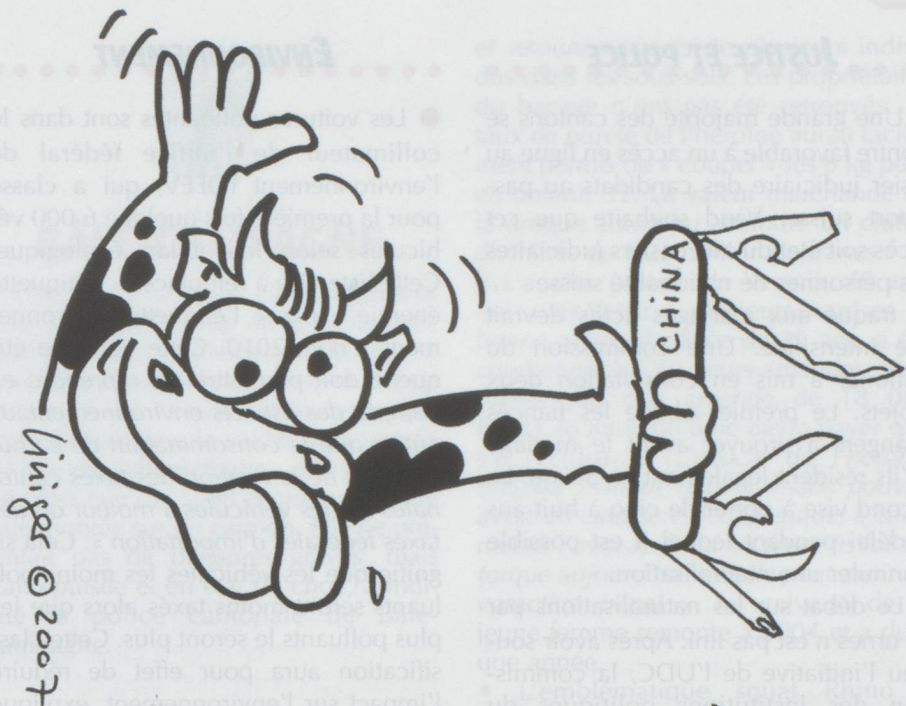
PARTIS

● Dans l'air depuis un certain temps, la création des Verts libéraux de Suisse est désormais chose faite. Les Verts libéraux saint-gallois et zurichoïses ont en effet fondé à Zurich un parti national. Son président est le conseiller national zurichoïse Martin Bäumlé. Le nouveau parti national ambitionne de fonder un groupe parlementaire après les élections fédérales de 2011. Les alliés de tous bords seront les bienvenus.

● L'affiche de l'UDC qui accompagne le lancement de l'initiative visant à renvoyer les criminels étrangers suscite la colère du Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noir (CRAN). Elle représente une brebis galeuse noire boutée hors du pré suisse par ses congénères blanches. Le CRAN la considère comme raciste et dangereuse et dénonce l'amalgame entre la couleur de peau noire et l'insécurité en Suisse.



CONCOURS D'AFFICHES:
LE LANCER DE LA BREBIS



UN COUTEAU SUISSE ... PAS SUISSE !! COOL ...

FINANCES

● Les Suisses aiment les loteries et les paris. En 2006, chaque habitant leur a consacré en moyenne 374 francs. Le chiffre d'affaires du secteur atteint le montant record de 2,8 milliards, soit une hausse de 2,4 % par rapport à 2005.

DÉFENSE

● Les hommes qui veulent effectuer un service civil à la place de l'armée ne devraient plus être soumis à une audition. Ils devront continuer à soumettre une demande écrite motivée, mais l'audition personnelle ne sera ordonnée que dans des cas exceptionnels. Le Conseil fédéral, qui a mis trois variantes en consultation, n'est cependant pas prêt à imposer d'office la preuve par l'acte. La taxe d'exemption de l'obligation de servir risque d'augmenter.

La Suisse n'est pas totalement préparée face à la menace terroriste globale, estime le chef de l'armée suisse. Christophe Keckeis s'inquiète surtout du processus décisionnel en cas d'alerte, un processus qu'il juge « boiteux ». L'armée ne peut pas intervenir

sans demande expresse des cantons, a-t-il souligné lors d'un entretien à la Radio suisse romande.

● L'armée a annoncé qu'elle souhaitait remplacer le canif actuel (qui date de 1961) par un instrument plus moderne et plus sûr. Le nouveau couteau ne sera pas nécessairement « made in Switzerland » puisqu'un appel d'offres international devrait être lancé pour la production d'une première série de 65 000 exemplaires. L'émotion suscitée par cette annonce a été si forte qu'une pétition a déjà récolté plus de 7 000 signatures pour que la production reste en Suisse. L'idée est venue du Schwytzois Alois Kessler, candidat à la Chambre des cantons. Cet ancien colonel est furieux : « Imaginez un soldat suisse tenant son couteau, avec sur la tranche du haut une croix suisse et sur celle du bas, un petit made in China... » Du côté de l'armée, on rappelle que lorsqu'une acquisition dépasse les 250 000 francs (les couteaux devraient coûter 1,17 million), « elle doit faire l'objet d'une adjudication publique, selon les dispositions de l'Organisation mondiale du commerce ».

Nouvelles fédérales

JUSTICE ET POLICE

● Une grande majorité des cantons se montre favorable à un accès en ligne au casier judiciaire des candidats au passeport suisse. Vaud souhaite que cet accès soit étendu aux casiers judiciaires des personnes de nationalité suisse.

La traque aux mariages fictifs devrait être intensifiée. Une commission du National a mis en consultation deux projets. Le premier oblige les fiancés étrangers à prouver avant le mariage qu'ils résident légalement en Suisse. Le second vise à porter de cinq à huit ans le délai pendant lequel il est possible d'annuler une naturalisation.

● Le débat sur les naturalisations par les urnes n'est pas fini. Après avoir soutenu l'initiative de l'UDC, la commission des institutions politiques du National s'y oppose désormais et veut que seules les assemblées communales puissent décider.

● La Suisse devrait suivre l'exemple de la France et introduire un système « alerte enlèvement » et un système d'alerte par MMS lors de la disparition d'enfants. La commission des affaires juridiques du Conseil national va déposer deux motions demandant au Conseil fédéral de légiférer dans ce sens. Le plan « alerte enlèvement », avec notamment la diffusion de messages par les chaînes de télévision et sur les panneaux d'affichage des autoroutes, a récemment permis de retrouver rapidement un pédophile récidiviste qui a violé un garçon de 5 ans à Roubaix. Inspiré des procédures anglo-saxonnes, il a été lancé en France début 2006.

● Le gros pétard qui a explosé à l'issue de la fête nationale sur la prairie du Grütli était une pièce de feu d'artifice enterrée. Il a été déclenché par un dispositif de mise à feu muni d'un retardateur. Ce sont les précisions apportées par la police cantonale uranaise. L'enquête a été confiée au Ministère public de la Confédération, compétent en matière de délits commis avec des explosifs. L'engin a vraisemblablement été enterré le jour précédent sur la prairie où s'est déroulée la fête du 1^{er} Août avec la présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey.

ENVIRONNEMENT

● Les voitures polluantes sont dans le collimateur de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui a classé pour la première fois quelque 6 000 véhicules selon leur bilan écologique. Cette liste vise à remplacer « l'étiquette énergie » par « l'étiquette environnement » d'ici 2010. Cette nouvelle étiquette doit permettre de « prendre en compte des aspects environnementaux autres que la consommation de carburant lors de la fixation des taxes cantonales sur les véhicules à moteur ou des taxes fédérales d'importation ». Cela signifie que les véhicules les moins polluants seront moins taxés alors que les plus polluants le seront plus. Cette classification aura pour effet de réduire l'impact sur l'environnement, explique l'OFEV. En même temps, elle constitue un signal clair envoyé à l'industrie automobile.

ÉCONOMIE

● La capacité d'innovation de l'économie suisse est stable depuis 1997 mais n'atteint pas le niveau des années 90. La Suisse conserve sa position de leader en Europe bien qu'elle ait largement perdu son avance par rapport à des concurrents comme l'Allemagne ou les pays scandinaves, estime le Secrétariat fédéral de l'économie suisse (SECO). Selon l'enquête 2005 du SECO, les atouts de la Suisse sont la capacité d'innovation dont font preuve de nombreuses petites et moyennes entreprises et l'orientation internationale des activités de recherche et développement.

● La Suisse et la Chine ont ouvert la porte à un accord de libre-échange. Pékin est prêt à mandater une étude de faisabilité. En contrepartie, Berne doit



DEMANDE D'A.O.C. POUR LE GRUYÈRE

reconnaître la Chine comme une économie de marché.

● La Suisse a déposé une demande d'appellation d'origine protégée pour le gruyère auprès de l'Union européenne. Elle agit parallèlement à la France, qui a entrepris la même démarche pour des fromages ressemblant au gruyère suisse. L'idée de réglementer le prix du livre en Suisse n'est pas encore totalement enterrée. La commission de l'économie du Conseil national veut étudier les effets de la disparition du prix unique en Suisse alémanique avant de déterminer la suite des travaux. En décembre 2006, le National avait demandé à sa commission d'élaborer un projet de loi visant à soumettre le marché du livre à un prix réglementé. Il s'agissait de concrétiser une initiative parlementaire de Jean-Philippe Maitre (PDC/GE). Le Conseil fédéral, lui, n'a pas voulu porter secours au régime du prix unique du livre en Suisse alémanique. Le 2 mai dernier, il a refusé de prendre le contre-pied de la Commission de la concurrence (Comco) et du Tribunal fédéral qui ont qualifié d'accord illicite la fixation d'un prix unique du livre. Le marché est libre depuis lors. Par 12 voix contre 11 et une abstention, la commission a décidé de profiter de la nouvelle situation en Suisse alémanique pour évaluer les avantages et les désavantages des deux systèmes. Elle attend un rapport d'ici fin juillet 2008 et décidera ensuite du sort de l'initiative de Jean-Philippe Maitre.



HENRIETTE GERMAIN-NICOLET